



## CAP CSHCR

### Commercialisation et services Hôtel-Café-Restaurant de niveau 3

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37554/>

Date d'enregistrement de la certification : 02/05/2023

#### UFA Saint-Pierre Fourmies

#### • PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage à créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

#### • PRÉREQUIS

Avoir terminé sa 3ème de collège ou être âgé.e de 16 ans

Pas de diplôme prérequis

#### • MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage. Démarrage en septembre.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

#### • OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le titulaire de ce CAP sous l'autorité hiérarchique :

- contribue à l'accueil et au bien-être d'une clientèle française et étrangère ;
- réalise des prestations de services en hôtel, café-brasserie, restaurant et met en œuvre les techniques spécifiques à l'activité ;
- contribue à la commercialisation des prestations ;
- respecte les procédures d'hygiène et de sécurité en vigueur ; sa pratique professionnelle est respectueuse de l'environnement ;
- contribue au bon fonctionnement de l'entreprise..

#### • PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire du CAP CSHCR peut postuler en tant que serveur ou barman dans tous secteurs de la restauration, les café-brasseries et l'hôtellerie.

Possibilité de suite de parcours en Bac Pro CSR ou en Brevet Professionnel Arts de la table.





# ORGANISATION DE LA FORMATION

\*Nouvelle formation  
en apprentissage

## • MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et pratique – Mise en situation  
Alternance : 1 journée ou 2 en centre, le reste en  
entreprise (en centre la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances  
scolaires)

## • MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Examens ponctuels en fin de 2<sup>ème</sup> année.  
Pour validation totale du diplôme, il faut obtenir une  
moyenne générale de 10/20.

## • NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 4 – Maximum 10

## • DURÉE DE LA FORMATION

La formation est délivrée sur 24 mois  
800 heures de formation en centre

## • PROGRAMME

Enseignement professionnel : TP Service, sciences  
appliquées, gestion appliquée, PSE et formation SST  
Enseignement général : histoire-géographie-EMC /  
français / mathématiques-physiques-chimie / Anglais /  
Arts appliqués / EPS / Mobilité

## • TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 7 380 euros  
Selon l'arrêté du 27 octobre 2022 « fixant les niveaux de  
prise en charge des contrats d'apprentissage » :  
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la  
prise en charge de l'opérateur de compétences  
concerné.

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.  
Tarif de la formation : coût par OPCO et par année de  
formation.

**Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour  
l'apprenti et pour son représentant légal. »**

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6  
du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à  
l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation  
de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui  
les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial  
qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux  
modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre  
national de la fonction publique territoriale au financement des  
frais de formation des apprentis employés par les collectivités  
territoriales et les établissements publics en relevant.

## • ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en  
situation de handicap, nous mettons en œuvre les  
moyens d'adapter la prestation.

Accès et accueil des personnes en situation  
handicap

Locaux : Réglementation ERP – Locaux  
accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap du CFA Jean Bosco :  
handicap@cfajeambosco.fr

## • TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

NC\*\*%

Taux d'obtention  
des diplômes ou  
titres professionnels

NC\*\*%

Taux d'interruption  
en cours de  
formation

NC\*\*%

Taux d'insertion  
professionnelle  
à 6 mois\*\*

NC\*\*%

Taux de poursuite  
d'études

\*\* dont le taux d'insertion dans le métier visé par le RNCP : NC\*\*%

## • VALEUR AJOUTÉE

Salle de pause

Internat à la nuitée

Restauration sur place

Accès au parking de l'établissement

Sécurisation de parcours avec accompagnement, mise  
en relation entreprises, suivis en entreprise, ...



## COORDONNÉES

UFA SAINT-PIERRE

10 rue du Général Goutierre FOURMIES

03.27.60.80.40

contact@ufa-ispf.com

EXPERT.E MISE EN RELATION SERVICE  
DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Isabelle LEROUX

Candidature

